



Le 26 juin 2018

Dr Claude Martineaux

Retour de l'ARS sur la consultation publique du PRS 2 qui se terminera le 3 juillet 2018

Le PRS 2 devrait être promulgué vers le 10 juillet 2018.

Démographie médicale : idée augmenter le temps médical en diminuant le nombre de réunions de coordination.

Le budget de l'ARS IdF est de 8 milliards d'euro.

Les actions prioritaires auront un budget alloué de 300 millions d'euros.

Territorialisation : l'ARS mettra en avant les territoires de coordination.

Renforcer les études sur le lien santé et travail.

L'ARS expliquera ce qu'elle entend par gradation des soins.

Démarche E PARCOURS

Simplification des divers modes d'organisation au niveau local.

Fusion des divers PAERPA, PTA, MAIA, RESEAUX, PRADO etc... en un dispositif unique et local pour la prise en charge des patients complexes dans chaque territoire de coordination.

(Réflexion personnelle plus facile à dire qu'à faire, chacun défendant son pré carré, la SS avec les Prado, les conseils départementaux avec les Clic etc.)

Avec E parcours, il y aura un numéro unique pour Ter E santé ROR Viatrajectoire en infraterritorial : 25 territoires ont été définis, le processus se fera jusqu'en 2022.

Mais les acteurs continuent d'avancer dans leurs projets qui ne sont pas forcément coordonnés avec l'ARS. Par exemple la SS veut généraliser le DMP à l'ensemble des patients avant la fin de 2018. Les intervenants n'avaient pas tous une idée claire sur la propriété du dossier médical partagé. Après discussion, tout le monde a admis que le dossier était la propriété du patient.

Handicap

Sous équipement de la région de 20 %.

13 000 places et 2 000 franciliens en Belgique.

En raison du sous équipement, il y a une sélection à l'entrée des établissements. De plus, des effets de seuil à certains âges qui font des ruptures brutales de prise en charge et d'accompagnement.

Il va y avoir la mobilisation de ressources exceptionnelles.

Avec la création de 2400 places en 5 ans et de 5 000 solutions nouvelles (??? des solutions qui ne sont pas des places, vraisemblablement des prise en charge à domicile) 100 millions d'euros pour ces 5000 solutions en utilisant le FIR.

Plateforme promo santé présentation du projet

Promouvoir la santé auprès du public en fournissant des documents à consulter et des documents pour des formateurs de toutes sortes (voir site).

Expérimentation dans le 91 d'une plateforme unique à l'ARS pour gérer les réclamations et les plaintes des usagers.

Ce sera un guichet unique financé par le FIR.

Un équivalent temps plein + un agent administratif.

Astreint au secret professionnel, accompagnera le plaignant.

Aussi bien pour les réclamations visant le secteur hospitalier, public, privé, et le secteur libéral.

Il m'a été confirmé que l'ARS avait pris contact avec le CD 91.

J'ai insisté sur le fait que ce guichet devait avoir les bonnes informations et connaître les circuits notamment des plaintes ordinaires.

Les commissions des usagers ne paraissent pas informées.